

PROGRAMME 2020 DE LA FORMATION



Jour 1 :

- 8h30 – 9h : Accueil et petit déjeuner
- 9h – 12h30 : Introduction / Organisation & enjeux système santé
- 12h30 – 14h : PAUSE
- 14h – 17h30 : Grands enjeux de santé publique
- 17h30 – 18h30 : Exercer la kinésithérapie en 2019

Jour 2 :

- 8h30 – 9h : Accueil et petit déjeuner
- 9h – 11h : Construire un projet de santé publique
- 11h – 12h : Evaluation de projet en santé publique
- 12h – 13h30 : PAUSE
- 13h30 – 14h : Présentation des cas pratiques
- 14h – 16h : Application et restitution des cas pratiques
- 16h – 16h30 : Bilan et conclusion formation

PROGRAMME DETAILLE

Introduction (30 min)

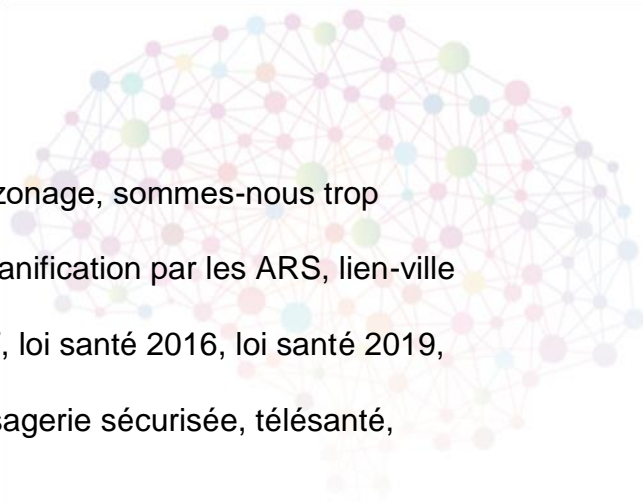
- Présentation des participants (expérience professionnelle, motivations pour cette formation, idées de projets pour l'avenir ?).
- Présentation de la formation.

Organisation et enjeux du système de santé français (3 heures)

- Acteurs du système de santé français : une organisation complexe pour répondre aux besoins des patients :
 - Pouvoirs publics
 - Protection sociale
 - Professionnels de santé
- Financement du système de santé français :
 - Dépense courante de santé
 - Consommation de soins et bien médicaux
 - Financement du régime général de la sécurité sociale

Grands enjeux de santé publique (3 heures 30)

- Enjeux épidémiologiques : quels besoins prioritaires ? quelles évolutions pour la kinésithérapie ?
- Enjeux financiers : évolution des modes de rémunérations, risques et opportunités pour les kinés



- Enjeux démographiques : mise en œuvre du zonage, sommes-nous trop nombreux ou pas assez ?
- Enjeux territoriaux : coordination des soins, planification par les ARS, lien-ville hôpital.
- Enjeux législatifs et conventionnels : loi HPST, loi santé 2016, loi santé 2019, conventions, avenant 5, expérimentations.
- Enjeux technologiques (e-santé) : DMP, messagerie sécurisée, télésanté, télésoin

L'exercice de la kinésithérapie en 2019 (1 heure)

- Rappel de la législation relative à la profession
- Collaboration interprofessionnelle
- Prévention / éducation / promotion de la santé :
 - Définitions prévention / éducation / promotion de la santé
 - Les types d'actions possibles
 - Le changement de comportement : marketing social

Constitution d'un projet de santé publique (2 heures)

- Définition des besoins et diagnostic territorial.
- Définition du cadre global d'un projet.
- Outils de gestion de projet.
- Réalisation d'un budget prévisionnel.
- Mise en application

Evaluation de projet en santé publique (1 heure)

- Définition évaluation en santé publique.
- Le trépied critères / indicateurs / normes.
- L'outil de catégorisation des résultats.
- La construction du modèle logique.
- Mise en application

Présentation de la mise en application pratique finale (30 minutes)

Application pratique d'un projet en santé publique (1 heure)

Restitution des projets et échanges avec la salle (1 heure)

Bilan de la formation et conclusion (30 minutes)